

LE GRAND HÉRON



Vol. 17 Numéro 5

Avril 2013

LE JOURNAL DE DUPARQUET

SCÈNE MUNICIPALE

Gilbert Rivard

Enfin nous avons réintégré les bureaux de l'Hôtel de Ville, la réunion du Conseil qui a eu lieu le 2 avril dernier s'est déroulée dans un nouveau décor aux couleurs plus modernes et plus conviviales, les travaux intérieurs sont maintenant terminés, il reste des travaux extérieurs, ils seront faits dès que la neige sera partie et que le sol soit dégelé. Le CLSC et la Caisse sont en opération et le tout semble bien fonctionner. Pour ce qui est de quelques remarques de gens qui m'ont fait savoir que les locaux de la Caisse sont trop restreints, nous étions d'accord à la Ville de leur laisser plus d'espace, mais ce sont eux les responsables de la Caisse qui ont choisi la grandeur qui leur convenait, c'est peut-être restreint comme local mais il semble que ce soit efficace et fonctionnel.

Maintenant, je vais consacrer mes efforts sur les projets d'infrastructure qui auraient dû être faits pour une bonne partie l'été dernier mais dû à certaines autorisations qui ne sont pas arrivées à temps, les travaux ont dû être repoussés à cet été. Une grande partie de ces travaux sont issus du programme TECQ 2010-2013 communément appelé retour de la taxe d'accises. La subvention de 449 000\$, qui nous est allouée ne peut être dépensée ailleurs que ce à quoi elle est destinée : dans un premier temps, faire approuver un plan d'intervention produit par un professionnel ingénieur, dans un deuxième temps, la programmation des travaux à exécuter, évaluation des coûts etc. et ça nécessite des approbations à chaque étape, ensuite s'en suit la production des plans détaillés pour finir aux soumissions sur le réseau gouvernemental.

Alors si l'on veut bénéficier de cette subvention, nous nous devons de respecter cette procédure si nous voulons récupérer les sommes mises à notre disposition. Je sais que ce n'est pas très intéressant ce charabia administratif mais c'est seulement pour expliquer que même si une subvention nous est allouée, le travail n'est pas terminé, il faut seulement que commencer.



Le printemps est arrivé, il va falloir commencer à penser à l'embellissement, il est toujours important et plus accueillant de voir les entrées de la Ville avec des aménagements fleuris et toutes les autres décorations qui démontrent la fierté d'une communauté. Tous ceux et celles qui sont intéressés à faire du bénévolat vous êtes toujours les bienvenus.

En terminant, Clifton Star Ressources était sensé faire une réunion publique à la mi-avril, cette dernière sera faite fin avril ou début mai parce que les dirigeants sont à faire une maquette en 3 dimensions afin que l'on puisse vraiment voir ce qu'ils ont l'intention de faire et de vraiment voir ce qu'aura l'air la future mine, si mine il y a. Je crois que c'est une bonne idée, aussitôt que j'aurai la confirmation de la date, vous serez informés.

Dans quelque temps nous organiserons une journée porte ouverte afin que vous puissiez visiter votre nouvel Hôtel de Ville.

Il y a un service important à la Ville dont nous ne parlons pas souvent dans le journal, c'est le service de sécurité incendie. Il y a une vingtaine de pompiers qui se chargent de ce service, il ne faut pas l'oublier, ne lâchez pas! les gars ainsi que la fille, votre travail est important.

SOMMAIRE

PROJET DUPARQUET	PAGE 2
CAISSE POPULAIRE	PAGE 3
CHRONIQUE VERTE	PAGE 4
DE TOUT ET DE RIEN	PAGE 5
IL ÉTAIT UNE FOIS	PAGE 6
IL ÉTAIT UNE FOIS	PAGE 7
BEAU TEMPS / WEB	PAGE 8
BIBLIOTHÈQUE / CDE	PAGE 9
INFO POPULATION	PAGE 10
CHRONIQUE JURIDIQUE	PAGE 11
MESSAGE DE LA FABRIQUE	PAGE 12
COMITÉ DES LOISIRS	PAGE 13
LES PETITES ANNONCES	PAGE 14
LETTRÉ AUX LECTEURS	PAGE 15
PAGE PUBLICITAIRE	PAGE 16



LE PROJET DUPARQUET DE RESSOURCES CLIFTON STAR



Au cours des dernières années, Ressources Clifton Star a travaillé très fort pour mettre de l'avant son Projet Duparquet. En janvier dernier, la compagnie a publié l'Étude d'Évaluation Économique Préliminaire et vient d'entamer l'Étude de Préfaisabilité. Les résultats, jusqu'à maintenant, sont très positifs.

Clifton Star prévoit des investissements majeurs pour pousser des études de plus en plus précises et ainsi, définir le projet de mine à ciel ouvert. Ces investissements de forages, d'études et autres travaux, totaliseront environ 6M\$ pour l'année en cours. Pour tous les travaux, pour les achats de fournitures et les dépenses locatives de la compagnie, les fournisseurs locaux seront toujours privilégiés par Clifton Star, tant dans la région de Rouyn-Noranda que celle de Duparquet.

Les étapes successives de Préfaisabilité et de Faisabilité impliquent un développement qui s'échelonnara sur les 3 à 4 prochaines années, avant d'envisager une production éventuelle. Afin d'avancer les travaux pour se rendre à son but, la compagnie compte 12 employés actuellement dans son équipe à Duparquet dont la grande majorité sont des gens de la région. Le bureau administratif est situé dans la ville de Québec où on y retrouve le président, le vice-président finances ainsi que leur adjointe.

Toute l'équipe travaille très fort, ayant comme objectif de faire revivre une production minière à Duparquet.

Si vous désirez suivre les nouvelles et en connaître davantage sur Clifton Star, nous vous invitons à nous suivre sur notre site au <http://www.cfo-star.com/fr/>.

Vous pourrez alors vous inscrire pour vous joindre à notre liste d'envoi et recevoir les nouvelles, la journée même de leur sortie.



Réparation, entretien, préparation, formatage, démarrage d'ordinateur, Mac et Pc, Virus, Routeur. Cours d'informatique, Installation cinéma-maison, Cellulaire, Services infographiques, Site web, application iPhone/Android.

Patrick Larochelle - situé à Duparquet
zakomtl@gmail.com
438 816-9054 #ipad



Besoin d'aide?

Windows XP, Vista, 7 et 8, Mac OS X, iOS, Android

La Pourvoirie des Îles du Lac Duparquet et le restaurant Le Champêtre

Ouvert 7/7

Menu table d'hôte: produits régionaux
du vendredi au dimanche
Unités de motel et chalets à louer



774, chemin des Pourvoiries
Duparquet (Québec) J0Z 1W0
Tél : 819 948-2420

www.pourvoiriedesiles.com

Venez nous rencontrer au Salon Régional Camping,
Loisirs, Chasse & Pêche les 19-20-21 avril 2013
Aux arénas Jacques Laperrière et Réjean Houle .

Merci à vous !

Janis Lavoie et Sylvain Audet Propriétaires



CAISSE POPULAIRE

de l'Abitibi-Ouest



VOLET «FONDS D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT DU MILIEU»

Forte de sa mission et de ses valeurs coopératives, la **Caisse Desjardins de l'Abitibi-Ouest** permet d'améliorer le mieux-être de nos communautés.

Le Fonds d'aide au développement du milieu a pour but de soutenir les organismes ou les individus membres de la Caisse dans des projets structurants ayant des retombées positives dans la collectivité.

Regroupant 15 centres de service, la **Caisse Desjardins de l'Abitibi-Ouest** est fière de vous présenter une des implications financières importantes réalisées à même son Fonds d'aide au développement du milieu (FADM).

Les Loisirs de Palmarolle ont déposés une demande pour la réalisation d'une piste cyclable d'une longueur de 11 km entre le village de Palmarolle et le camping Rotary situé près du Lac-Abitibi.

C'est avec plaisir que nous vous annonçons que votre caisse sera le partenaire majeur de ce projet et cette piste portera le nom: **Piste cyclable Desjardins**

**Voilà un avantage concret de notre distinction coopérative et
un gage d'une prospérité durable pour la collectivité !**

VOLET «ASSURANCE AUTO»

Pour votre auto, Desjardins Assurances vous offre du sur-mesure....

Avec l'assurance auto de **Desjardins**, vous bénéficiez d'une protection et **des rabais sur mesure tels que :**

- **Rabais Verts : jusqu'à 20 %**
- **Rabais Multi véhicules : jusqu'à 15 %**
- **Rabais Jeunes : jusqu'à 20 %**
- **Rabais Zéro infraction : 10 %**

Cumulez les rabais selon votre situation et économisez. Demandez une soumission auprès d'un agent, au **1 888 ASSURANCE** ou sur Internet : **rabaisurmesure.com**

VOLET «ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE»

Nous voici arrivé à la 1^{ère} Assemblée Générale Annuelle de la **Caisse Desjardins de l'Abitibi-Ouest**, et vous qui représentez l'essence fondamentale de notre entreprise, vous êtes cordialement invités à cette rencontre importante.

2000 \$ seront distribués en prix de présences.

Date : mardi 23 avril 2013 (Date à inscrire à votre agenda)

Heure : 19 h 00

Lieu : Salle Desjardins, 500, rue Principale, La Sarre

***En tant que membre, coopérez à la vie démocratique
de votre caisse. Participez à votre assemblée générale.***

Au plaisir de vous compter parmi nous !



Chronique mensuelle publiée sur l'Inforoute de la MRC d'Abitibi-Ouest : mrc.ao.ca

Volume 4, numéro 3
Mars 2013

Centre de valorisation
des matières
résiduelles (CVMR)
et écocentre

15, boulevard
Industriel, La Sarre
(819) 333-2807

Heures d'ouverture :
Lundi au samedi
8h00 à 16h00



MRC d'Abitibi-Ouest
6, 8^e Avenue Est
La Sarre (Québec)
J9Z 1N6
Tél : (819) 339-5671
Fax : (819) 339-5400
mrcao@mrcao.qc.ca

Le plastique

Le plastique est fabriqué à partir de pétrole ou de gaz naturel. Ces deux matières premières sont transformées pour former des résines de plastique, qui constituent la base des produits finis. Il y a 7 types de résines qui entrent dans la composition du plastique. Ainsi, le numéro à l'intérieur du ruban de Möbius (triangle avec les trois flèches) permet aux recycleurs de savoir à partir de quelle résine le plastique a été fabriqué.

De manière générale, tous les types de plastique peuvent se recycler. Le plastique numéro 6, le polystyrène, n'est toutefois pas accepté dans le bac bleu.

Voici les plastiques admissibles et non admissibles dans le bac bleu :

Plastiques admissibles	Plastiques non admissibles
 Bouteilles ayant contenu n'importe quel liquide incluant shampoing et lessive ;	 Tous les plastiques no 6, expansés (styromousse) ou non expansés ;
 Contenants alimentaires, de cosmétiques, de boissons gazeuses, de produits d'entretien ;	Contenants de peinture, d'huile à moteur, etc. ;
 Tous les couvercles et bouchons en plastique ;	Tubes et pompes de dentifrice ;
 Sacs de plastique (épicerie, magasinage, nettoyage à sec, à pain ou à pâtisserie non gras) rassemblés dans un sac ;	Produits de caoutchouc (boyaux d'arrosage, bottes, etc.) ;
 Sacs propres de produits alimentaires (emballages de lait, de papiers essuie-tout) rassemblés dans un sac.	Objets composés de plusieurs matières (jouets, outils, etc.) ;
	- Pellicules souillées ; - Sacs de céréales ou de craquelins (cirés) ; - Emballages de barres tendres ; - Sacs de croustilles (gras) et autres friandises ; - Pellicules extensibles (emballages de pâtés, de viande, de fromage, etc.) ; - Bâches, toiles de piscine, auvents.



Source : Petitgestevert.ca

Quelques conseils

Assurez-vous que vos contenants soient vides et rincés.

Évitez d'imbriquer vos contenants et bouteilles dans des boîtes de conserve ou de carton.

**Vous avez de nouvelles idées pour nos chroniques,
n'hésitez pas à nous en faire part !**

Des questions ? Écrivez-nous : boffin@mrcao.qc.ca



DE TOUT ET DE RIEN



Nicole Armour

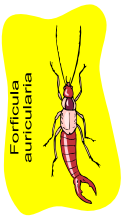
Le citron



Ayant un fort pouvoir antioxydant, le citron s'avère une astuce efficace et pas chère pour lutter contre les rides. Pressez un jus de citron sur un coton, ajoutez quelques gouttes d'huile d'olive et appliquez-le tout sur votre visage. Le citron permet aussi d'adoucir votre peau en particulier sur les zones rugueuses (coudes, genoux, talons). Vous pouvez frotter directement un citron coupé en deux sur ces parties.

Ah! Les fourmis!

Les fourmis n'aiment pas la cannelle, la poudre de bébé, l'huile d'eucalyptus ou les feuilles de thym, enfin bref tout ce qui a une odeur assez concentrée. Il paraît que tous les moyens nommés ci-haut sont des barrières naturelles contre ces petits travailleurs acharnés. Pour s'en débarrasser naturellement, il y a toujours le vieux truc de l'acide borique mélangé avec du sirop de maïs ou autre matière contenant du sucre car ce n'est pas un secret que ces petits gourmands adorent tout ce qui est sucré. Ils ingèrent ce mélange et l'apportent au nid et la colonie peut être entièrement détruite...avec de la patience!



Pour vous débarrasser des perce-oreilles, préparez des trappes naturelles en perforant quelques petits trous à la base d'un contenant de plastique. Mettez 2 cuil. à table de beurre d'arachides dans le couvercle, ensuite 1 c. à table de sauce soya, 1 pouce d'huile de cuisson dans le fond du contenant et vissez le couvercle. Placez dans un endroit ombragé car ils recherchent les coins sombres et humides. Les perce-oreilles seront attirés par le beurre d'arachides et tomberont dans le mélange de sauce soya et d'huile ...r.i.p. Pour avoir essayé ces trappes l'été dernier, je peux vous confirmer qu'elles sont vraiment efficaces! Côté positif de ces mal-aimés, consolez-vous; ils ont leur utilité en tant que prédateurs des pucerons qui mangent la sève des feuilles de vos plantes de jardin!



Recette d'herbicide naturel-

A un gallon de vinaigre blanc, ajouter une cuil. à thé de savon à vaisselle et 2 onces d'huile d'orange ou d'huile de citron. Bien mélanger et arroser la mauvaise herbe; (attention, comme tout herbicide chimique ou naturel, ce mélange peut détruire vos plantes de jardin).

Le pékan

un prédateur de petits animaux



En mars dernier, un pékan a été pris en photo; il circulait dans la baie Vachon, un spécimen qui, semblerait-il craint l'homme et donc ne fait pas souvent d'apparitions à découvert. Ces bêtes rôdent autour des camps de chasse, se nourrissent d'écureuils, de lièvres, s'attaquent aux porcs-épics et même aux petits animaux domestiques. Alors surveillez-bien vos animaux de compagnie s'ils vous accompagnent dans le bois.

(Photo : gracieuseté de Claude Armour)



IL ÉTAIT UNE FOIS



Stéphane Mongrain

L'île Leblanc (partie 3)

Quand Floyd Bertrand et sa femme Rolande ont acheté l'île 99 du ministère des terres et forêts au début des années "60, il ne restait presque plus de traces du temps où les Le Blanc avaient habité l'île, sauf un petit trottoir, où y était gravée l'année 1940 dans le ciment, ainsi que des restes de l'ancienne jetée qui permettait jadis d'accéder à l'île en véhicule, et qui était rendue inutilisable. Avant de vendre de l'équipement lourd, Floyd Bertrand a travaillé une bonne dizaine d'années comme commis- voyageur en pièces d' automobile chez D&F (Dubreuil et Filliatreault) de Rouyn-Noranda. Il passait régulièrement à Duparquet au Garage « Wettring Motors Sales », donc il connaissait bien le coin. Il était connu comme armurier et plusieurs allaient à son domicile de Noranda pour faire réparer leur arme de chasse. M. Bertrand se souvient bien que la fameuse tornade du 30 juillet 1963, qui avait fait beaucoup de dégâts en Abitibi-Ouest, a passé sur le lac Duparquet alors qu'il campait temporairement dans une tente, le temps de construire son chalet. Ça avait brassé pas mal; il ne l'oubliera jamais.

M. Bertrand a gardé l'île pendant quelques années avant de la vendre en mars 1971 à un américain retraité de Fredericktown en Ohio, Kenneth O'Chesser. M. O'Chesser venait souvent en vacances à Duparquet et avait à plusieurs reprises démontré de l'intérêt pour acheter l'île LeBlanc et le chalet qui s'y trouvait. M. Bertrand qui voulait avoir une mise de fond pour faire l'achat d'une maison appela Mr O'Chesser pour l'informer qu'il était enfin disposé à vendre, et celui-ci sauta dans le premier avion disponible pour s'empresse de venir compléter la transaction.

M. O'Chesser a conservé le chalet pendant près d'une dizaine d'années, y passant presque tous ses étés, de mai à octobre, jusqu'à ce que son état de santé l'oblige à le vendre en août 1980 à Daniel Bouchard. Daniel Bouchard était bien connu dans la région, car il a eu avec sa femme, Denise Mercier, la populaire boutique Photo Daniel de La Sarre de 1974 jusqu'à sa mort en 2004. Les Bouchard ont fait plusieurs changements au cours des années suivant l'achat de l'île. Ils ont d'abord agrandi le chalet d'une dimension de 16'x20'; ensuite ils ont construit un patio et une galerie. Ils ont transporté tous les matériaux sur l'île en chaloupe et fait leurs travaux de construction à l'égoïne et à la scie mécanique, ne disposant pas alors de génératrice pour faire de l'électricité.

Quelques années après avoir fait la majorité des travaux, ils ont fait construire par Mr Bérubé de Rapide-Danseur, le chemin en « muck » (stérile) de mine, qui existe encore aujourd'hui, pour avoir accès à l'île en véhicule. Denise se rappelle que ça avait été tout un contrat de faire faire le chemin, mais que ce fut par la suite beaucoup plus pratique. Le printemps, en période d'eau haute, le chemin était quand même praticable, même si l'eau atteignait parfois la hauteur des portes de l'auto. Ils n'ont jamais eu de dégâts sur leur propriété à la fonte des glaces, sauf un printemps ou un gros tronc d'arbre, apporté par le courant, a brisé le treillis du patio. Les castors construisaient souvent des petits barrages sous leur quai, et à un moment donné, il y en avait tellement, qu'ils ont coupé 78 arbres dans une seule semaine, obligeant les Bouchard à devoir installer du treillis en broche autour des arbres pour les protéger !

Denise et ses filles ont toutes d'excellents souvenirs des étés passés dans cet endroit merveilleux, et de la superbe vue qu'ils avaient sur le lac ! Ils organisaient le « party » des Bouchard à tous les ans sur l'île, à la fête du travail. Ils ont prêté leur chalet à beaucoup de monde au cours des ans, dont l'humoriste Jean-Marc Parent, et ce, au moment même où il animait son émission quotidienne à la télévision. Denise se souvient que Jean-Marc avait dit vouloir passer incognito et ne pas se faire remarquer. Mais le fait d'arriver à La Sarre en limousine blanche, habillé en bermudas au mois d'octobre, en plus de se faire livrer son épicerie directement sur l'île, n'a pas contribué à le faire passer inaperçu; bien au contraire. !



IL ÉTAIT UNE FOIS



Les Bouchard se sont malheureusement faits voler et faits vandaliser leur chalet à plusieurs reprises au cours des années. En dernier, ils avaient même installé un écriteau qui disait « Si vous voulez voler, allez-y; ce chalet n'est pas barré ». Ces méfaits, combinés au fait que leurs enfants, qui étaient maintenant rendus adolescents et qui les suivaient de moins en moins au chalet les fins de semaine, ont fait qu'ils ont décidé à regret de vendre l'île en août 1998 à Jean-François Lessard et sa femme Mimi Cummins de La Sarre.

Jean-François et Mimi ont rencontré un problème en voulant acheter l'île. L'autre chalet qui est situé sur le « cap » de roche près du quai municipal, qui appartenait auparavant à Pierre-Aimé Martel et Marie-Ange Filion, était aussi en vente au même moment. Ce chalet comprenait aussi le petit boisé ou passe le chemin menant à l'île. Le propriétaire, Gilles Mercier, un retraité habitant Montréal, refusait de renouveler le droit de passage qu'il avait précédemment accordé à Daniel Bouchard, et qui devenait nul advenant la vente de l'île, afin de vendre en même temps le terrain de la pointe. Jean-François et Mimi ont pensé à acheter le terrain de M. Mercier et de le revendre plus tard, mais finalement les parents de Mimi, Rita et Al Cummins qui habitaient Las Vegas, ont visité le chalet de M. Mercier et l'ont trouvé bien de leur goût, et ont décidé de l'acheter, ce qui a réglé le problème de droit de passage par la même occasion.

Jean-François et Mimi ont appris à leur dépend qu'il peut être hasardeux de s'aventurer sur le chemin menant à l'île quand le niveau de l'eau est haut. Une fois, le mini-van conduit par Mimi, avec leur chien et leur fils d'un an comme passager, n'a pas réussi à traverser et est presque parti à la dérive; il y avait de l'eau par-dessus les sièges, mais heureusement tout le monde a été sain et sauf. Une autre fois, ils ont dû remorquer un policier qui tentait de s'aventurer sur l'île dans les mêmes circonstances.

Jean-François et Mimi font des épluchettes familiales de blé d'inde sur l'île à chaque mois d'août depuis 1999, et ils ont passé le bogue de l'an 2000 en restant au chalet pendant une semaine sans eau ni électricité. Ce fût toute une aventure pour les parents de Mimi, lesquels étaient habitués à la chaleur de Las Vegas ! Lorsqu'ils sont revenus à La Sarre, ils se sont aperçus qu'il n'y avait pas eu de bogue, et ils avaient trouvé cela bien drôle ! Depuis qu'ils ont acheté l'île, ils y ont beaucoup de plaisir et y passent du bon temps, comme me l'ont confié d'ailleurs tous les autres qui l'ont eue avant eux quand j'ai fait mes recherches.

Je tiens, comme toujours, à remercier tous ceux qui m'ont aidé dans mes recherches sur l'île Leblanc, et aussi sur tous les autres sujets pour lesquels je suis à ramasser des informations. Vous avez été plusieurs à me dire que vous appréciez mon travail et je dois dire que je n'ai pas vraiment de mérite, car c'est très agréable de le faire. Je peux même dire que j'ai ma propre petite équipe d'enquêteurs qui m'acheminent des informations au fur et à mesure qu'ils pensent à quelque chose, qu'un souvenir refait surface, ou qu'ils trouvent une vieille photo ou un document qui pourrait m'être utile. Merci beaucoup aux actuels et anciens résidents de Duparquet et Rapide-Danseur ! Vous êtes de plus en plus nombreux à m'aider, mais c'est certain qu'il y a des bibliothèques vivantes qui ne m'ont pas encore contacté.

Je suis à ramasser des informations pour les Grand Héron des prochains mois et des prochaines années, et j'invite toute personne qui aurait des renseignements sur les sujets suivants ou n'importe quel autre, à me faire part de vos souvenirs et anecdotes. Les sujets où je suis en cours de recherches sont les suivants : Les machines à pluie, le coin chez Marouf, l'île Moukmouk, l'île Stoughton, Dry bone Island, Cabbins Point, les épiceries Mladsi, Wettring, Star Store, Miner's store, Magasin Letarte, Genest St-Pierre, Mrs Tony Wylde, Jack Babin, Charley Beads, William Dabay, Johnny Fiberglas, Daniel Richard, etc.....

Vous pouvez me rejoindre : Stéphane Mongrain au 819-948-2553 ou au stemong@hotmail.com



BEAU TEMPS OU MAUVAIS TEMPS ?



Norma Gilbert

Résumé des journées les plus chaudes et des journées les moins chaudes pour les mois de mai, juin et juillet 2012. La température est prise à 16 heures.

Journées les plus chaudes en mai :

Le 20 mai : 32° C.
Le 24 mai : 28° C.

Journées les moins chaudes :

Le 4 mai : 7° C.
Le 16 mai : 8° C.

Journées ensoleillées : 26 jours
Journées pluvieuses : 4 jours

Journées les plus chaudes en juillet :

Le 12 juillet : 32° C.
Le 13 juillet : 34° C.
Le 14 juillet : 33° C.

Journées les plus chaudes en juin :

Le 10-16 juin : 31° C.
Le 19 juin : 32° C.

Journées les moins chaudes :

Le 2 juin : 12° C.
Le 4 juin : 16° C.

Journées ensoleillées : 27 jours
Journées pluvieuses : 2 jours

LE P'TIT COIN DU WEB



*Pour ceux qui aiment fureter sur le web, voici un petit coin qui saura vous intéresser. À chaque parution du journal, je publierai quelques adresses de sites web. Vous vous souviendrez sûrement de la chronique " **juste un click** " des éditions passées qui était similaire à celle-ci. Si vous avez de bonnes adresses envoyez-les à : giln3@hotmail.com et je les publierai.*

<http://www3.cablevision.qc.ca/colibrielle/journal.pdf>

Journal local de la ville de Duparquet

www.tou.tv.com

De tout quand vous le voulez. Revoyez vos téléromans et séries.

<http://iss.astroviewer.net/observation.php>

Repérez la station spatiale internationale dans la région (les heures, les endroits et les dates) site américain.

www.francoischarron.com

Chroniques et conseils technos.

www.youtube.com

Des milliers de vidéos sur la musique, le dessin, la peinture, la mécanique, le sport, les films etc.



BIBLIOTHÈQUE



Quoi de neuf à votre bibliothèque?

Vous ne le saviez peut-être pas, mais **Spirou** a 75 ans cette année. En effet Spirou est né en 1938 et son nom signifie "écureuil" en Wallon. Il y a maintenant 53 tomes des aventures de Spirou et Fantasio. La dernière parution est de janvier 2013 et s'intitule: Dans les griffes de la vipère.



Pour l'occasion le Réseau Biblio lance un concours qui sera offert à tous les abonnés du 1 au 26 avril 2013.

Modalités du concours:

1. Le concours s'adresse à tous les abonnés, jeunes et adultes.
 2. Empruntez un ou plusieurs livres.
 3. Demandez votre bulletin de participation au comptoir de prêt.
 4. Les abonnés sont admissibles à un (1) bulletin de participation par séance de prêt.
 5. Complétez votre bulletin en répondant aux 2 questions -vrai ou faux- et déposez-le dans la boîte de cueillette.
(Vous trouverez les réponses en lisant la rubrique : " Le saviez-vous ? " qui est affiché à la bibliothèque)
- A gagner: des paniers de livres (prix régional) et quelques prix locaux.



2ème partie de l'exposition: " Les oiseaux " du 15 avril au 3 mai.

C'est une exposition de peinture sur la faune ailée de l'Abitibi-Témiscamingue.

Dernières acquisitions et dons:

Romans adultes:

Ne la quitte pas des yeux de Lindwood Barclay
L'anglais de Denise Bombardier
L'amant du lac de Virginie Pésémapéo Bordeleau
Le pasteur et la brebis de Jean-Pierre Charland (Félicité tome 1)
La grande ville de Jean-Pierre Charland (Félicité tome 2)
Le salaire du péché de Jean-Pierre Charland (Félicité tome 3)
Une vie nouvelle de Jean-Pierre Charland (Félicité tome 4)



Bonne lecture! Lise Baron

P'tit mot du CDE

Claudelle Gilbert

Je vous écris ces quelques lignes pour vous donner de nos nouvelles car avec le printemps, puisque nous devrions en avoir un...nous reprendrons les activités d'embellissement afin de compléter les travaux de revitalisation de la rue Principale. L'été passé, l'aménagement des îlots a été complété, le mobilier urbain installé dans le parc Jean Samuel et à la bibliothèque. Il reste à mettre en valeur notre bel Hôtel de ville avec un rafraîchissement du terrassement de chaque côté du bâtiment ainsi que l'installation d'un banc de parc. Après l'approbation du conseil de Ville tout ça se mettra en marche lorsque dame nature nous le permettra.

En terminant, je voudrais mentionner le travail de Patrick Larochelle qui se démène à la recherche de financement pour mettre un peu de vie dans notre patelin, il déborde de projets communautaires, il ne reste qu'à le soutenir et à l'épauler. Un p'tit mot d'encouragement lui ferait certainement plaisir. Si tu as besoin de moi pour corriger des textes, faire des affiches, je suis là!



INFO À LA POPULATION



NOUVELLES HEURES

Horaires des services au CLSC

Pour les prélèvements, prendre rendez-vous
au 819 787-2216, poste 233

Duparquet

Services courants :

Mardi, mercredi, 13h30 à 15h30,

Jeudi de 10h15 à 12h00 et de 13h00 à 15h30

Prélèvements sur rendez-vous :

Jeudi de 8h00 à 10h00

Palmarolle

Services courants : mardi de 9h45 à 12h00,

Vendredi de 10h15 à 12h00 et de 13h00 à 16h00

Prélèvements sur rendez-vous :

Mardi de 8h00 à 9h30 et vendredi de 8h00 à 10h00

Gallichan

Services courants : mercredi de 10h15 à 12h00

Prélèvements sur rendez-vous :

Mercredi de 8h00 à 10h00

Horaires de bureau de la ville :

mardi, mercredi et jeudi

de 9h00 à 16h00

Inspecteur municipal :

prendre rendez-vous

au 948-2266

Assemblées : 1^{er} mardi du mois

Bac de recyclage de peinture :

garage municipal

Écoloisirs

J'aimerais vous rappeler que notre service de recyclage ciblé est toujours en place et de plus en plus utilisé. Pour ceux qui n'ont pas eu la chance d'en profiter, sachez que maintenant nous acceptons : Les vêtements propres et chaussures: dans le bac bleu à côté du Centre des Loisirs. Les livres, CDs, DVDs, timbres, appareils informatiques et électroniques, cartouches d'encre, téléphones mobiles, lunettes, batteries et piles : directement au centre des loisirs. Peintures et solvants : au garage municipal s'il y a encore du produit dans le contenant; les contenants vides vont dans votre bac vert.



CHRONIQUE JURIDIQUE



JE ME SUIS BLESSÉ AU TRAVAIL, QUE DOIS-JE FAIRE ?

De nos jours, les gens connaissent bien le programme de la CSST (Commission de la santé et de la sécurité du travail) et savent qu'il est possible de réclamer à cet organisme des prestations dans les cas où ils se blessent au travail. Cependant, plusieurs s'y prennent très maladroitement pour le dépôt de leur demande, tant pour les délais que dans la rédaction de la réclamation elle-même.

Au fil du temps, plusieurs critères ont été retenus par les tribunaux pour juger de l'admissibilité d'une demande, que ce soit pour l'accepter ou la rejeter. De ceux-ci, quelques principes de base peuvent être dégagés. Il serait bon de les garder en tête lorsqu'une blessure survient sur les lieux du travail afin d'éviter de nuire aux chances de succès d'une demande.

Ne jouez pas au dur à cuire. Certaines personnes, particulièrement dans les domaines traditionnellement plus masculins, mettront des efforts immenses pour dissimuler leur douleur de peur d'être jugés ou ridiculisés par leurs collègues. Ce genre de comportement rend très difficile la preuve d'un accident puisque, non seulement personne n'aura été témoin de l'incident ou de la blessure, mais en plus vous aurez démontré que vous étiez capable de continuer à effectuer un travail normal pour le reste de la journée.

Déclarez la blessure à l'employeur sur le champ. Il s'agit-là d'un détail que plusieurs personnes oublient mais qui est très important pour prouver que la blessure est bel et bien survenue alors que vous étiez sur les lieux du travail et non lors de votre partie de hockey de la soirée précédente. Que la blessure soit sévère ou non, allez rencontrer tout de suite votre supérieur immédiat et expliquez-lui ce qui vient de se produire. Si aucun représentant de votre employeur n'est présent, parlez-en à vos collègues de travail et demandez-leur d'en parler à l'employeur si vous devez quitter rapidement.

Consultez un médecin dans les plus brefs délais. Si vous vous êtes blessé au travail, ne perdez pas trop de temps à attendre de voir si la douleur va se résorber d'elle-même; allez voir un médecin le plus rapidement possible pour qu'une mention de l'accident se retrouve à un dossier médical et qu'un diagnostic (même préliminaire) soit posé. De cette manière, non seulement vous vous assurez qu'un suivi médical pourra être commencé dans les plus brefs délais, mais en plus, cela diminuera grandement les risques qu'on doute que la blessure ait pu être causée par autre chose que par les événements de cette journée au travail.

N'essayez pas de bonifier votre dossier. Plusieurs personnes, lorsque vient le temps de discuter avec les agents de la CSST, vont tenter de donner un petit coup de pouce à leur dossier en omettant certains faits ou en modifiant certaines dates. Sachez que, dans pratiquement tous les cas, ceci mènera à des contradictions dans votre dossier; celles-ci seront relevées et elles affecteront grandement, voire presque fatalement, votre crédibilité. Notez qu'un délai un peu long à consulter un médecin ou un oubli de mentionner l'accident à l'employeur ne sont pas nécessairement des erreurs fatales pour votre demande, toutefois une crédibilité affaiblie fait douter de tout ce qui se trouve à votre dossier, même de ce qui est vrai!

En suivant ces principes de base vous accélerez le traitement de votre dossier d'indemnisation et maximisez vos chances d'obtenir une réponse positive à votre demande. Toutefois, si en bout de ligne la CSST devait refuser votre demande, ne tardez pas : contestez la décision le plus rapidement possible et consultez un avocat!

Texte de Me Bruno Boucher, avocat au bureau d'aide juridique Sud-Ouest de Montréal

Pour nous joindre :
Centre communautaire juridique de l'Abitibi-Témiscamingue
566, 1ère avenue Ouest, Amos (Québec) Téléphone : 819 732-5215



MESSAGE DE LA FABRIQUE



Message de la Fabrique

Les baptêmes prévus pour le 17 mars ont été remis au 19 mai 2013 à 15h00 à l'église de Duparquet. Les personnes intéressées doivent communiquer avec **Pierrette Lafontaine** 819-948-2458 ou **Rollande Boutin** 819-948-2600 pour inscription et préparation.

Le 21 avril 2013, à la messe de 11h00, cinq jeunes recevront le sacrement de l'Eucharistie (première des communions). Félicitations à ces jeunes et à leurs parents pour leur accompagnement et implication tout au long du parcours catéchétique.



Principaux revenus de la paroisse pour l'année 2012

Quêtes : 5790,75 \$

Capitation: 4668,00 \$

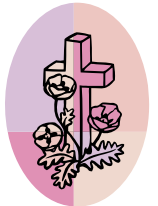
Pèlerinage à l'Ermitage St-Antoine de Lac-Bouchette

En cette année de la foi, la paroisse Sainte-Trinité de Rouyn-Noranda organise un pèlerinage en autobus en direction de l'Ermitage St-Antoine du 24 au 27 mai 2013, pour un groupe de 56 personnes. Prix tout compris: occupation simple à 495.00\$, occupation double à 425 \$. L'accompagnateur sera Pierre Goudeault, prêtre. Pour vous inscrire au pèlerinage, contacter la réception de la paroisse Ste-Trinité au 819-762-4751 poste 221.



Dimanche le 12 mai 2013, les membres du Conseil de Fabrique organiseront le traditionnel brunch de la fête des mères. Il débutera à 10h30 après la messe ou célébration qui aura lieu à 9h30 ce jour-là. On soulignera aussi par la même occasion la semaine de la Famille. Venez fêter en famille!

Est décédée à Val d'or le 31 décembre 2012, madame Marie-Berthe Leblanc âgée de 86 ans. Elle était une ancienne résidente de notre paroisse et la sœur de Mme Germaine Leblanc Bérubé de Rapide-Daniseur et de monsieur Réal Leblanc de cette paroisse.



Est décédée à Maniwaki le 15 mars 2013, à l'âge de 67 ans, madame Monique Riopel née Demers. Elle était une ancienne résidente de notre paroisse.

Est décédé le 30 janvier 2013, à l'âge de 55ans, monsieur Gérard Lacasse de Roquemaure. Il était le frère de Louise de Rapide-Daniseur.

Est décédée le 6 février 2013, à l'âge de 83 ans, madame Charlotte Morin Fortier de La Sarre. Elle était la tante de Monique et Pierrette Lafontaine de cette paroisse.

Est décédé le 11 février 2013, à l'âge de 80 ans, monsieur Noël Labbé, il était l'oncle de Réjean Labbé de cette paroisse.

Est décédé le 13 février 2013, à l'âge de 92 ans monsieur Antonio Thibault. Il était le père de Denise Thibault de Rapide-Daniseur.

Est décédée le 22 février 2013, à l'âge de 74 ans, madame Lina Dupuis de La Tuque. Elle était la sœur d'Adélard Dupuis de Rapide-Daniseur.

Est décédé le 27 février 2013, à l'âge 80 ans, monsieur Fernand Gravel de Roquemaure. Il était l'oncle de Colette, Gaétane, Lucienne, Réjean et Micheline Gravel de cette paroisse.

Est décédée le 11 mars 2013, à l'âge de 87 ans, madame Simone Laprise de La Sarre et autrefois de cette paroisse.

Sincères sympathies aux familles éprouvées.





PETITES ANNONCES



Le 22 février dernier, le local de l'âge d'or de Duparquet était le théâtre d'une exposition de quelques 27 tableaux à l'acrylique exécutés par les élèves de madame France Morin, artiste.

Photo : gracieuseté de Michel Gamache.

Importante invitation À toute la population

Au dévoilement du **Portrait des personnes âgées et des proches aidants de notre secteur** qui aura lieu au Centre récréatif de Ste-Germaine-Boulé le mardi 30 avril 2013 de 9 h 00 à 21 h 00 Entrée libre

Cette activité concernant les aînés et les proches aidants se veut une continuité du Forum : «**bilan – partage – vision**», tenu le 25 septembre dernier à La Sarre à l'initiative de La Table des Aînés d'Abitibi-Ouest et du Regroupement des proches aidants.

Des résultats et des informations surprenantes y seront dévoilés concernant spécifiquement votre secteur et ce à partir : -d'un sondage dont l'analyse et la compilation furent traitées avec rigueur et précision -des travaux en atelier effectués lors du forum et dont les résumés vous y seront présentés. A partir de toutes ces informations, une période d'échange suivra avec les participants présents. Le tout servira à planifier le prochain plan d'action de La Table des aînés, à influencer les services à mettre en place du CSSSAB, et aussi d'autres décideurs dans les prochaines années.

C'est une occasion unique pour indiquer vos attentes, suggestions pour nos aînés et proches aidants dont nous avons tous à cœur d'améliorer leur qualité et leur milieu de vie. La soirée se terminera par une production théâtrale, présentée par La Troupe À Cœur ouvert mettant en relief la contribution et la valorisation des aînés et des proches aidants. Ne manquez surtout pas ce rendez-vous vous concernant tous.

La Table des aînés, Nicole Pouliot,
Responsable des communications, Tél. : 819-787-6168

A vendre:

Toyota Matrix 2006 transmission manuelle.

Kilométrage: 87,000 km. Portes électriques Air conditionné. Voiture de non-fumeur très propre. Vendue avec pneus d'hiver + jantes.



De couleur : gris fantôme.

Prix demandé : 7,350\$ négociable.

Demander Norma : 819-948-2048

Message de l'OPP (organisation parents participants)



Il y aura une vente d'équipement sportif usager (ballons, skis, raquettes etc.) à l'école Du Maillon de Duparquet au mois de mai. Bienvenue à tous!

Un gros merci à tout ceux et celles qui nous encouragent lors de nos différentes campagnes de financement pour offrir des activités fascinantes et amusantes à nos jeunes, il faut s'en remettre seulement à l'OPP pour défrayer ces coûts, alors nous devons faire de la sollicitation durant toute l'année scolaire.

Félicitations! aux gagnants (es) du tirage de Janvier 2013. Jessica Gauthier, Wandalina Therrien, Suzie Macameau, Marielyne Audet, Johnny Leroux, Diane Gibouleau, Raymond Joseph, Isabelle Gilbert, Audrey Belzil, J.-P. Leclerc; et merci à nos commanditaires.

Nous aimerions remercier notre ex-présidente de l'OPP. C'est grâce à son professionnalisme et à son dévouement qu'elle nous a légué une magnifique cour d'école et de merveilleuses activités. Merci à Isabelle Proulx et son conjoint Patrick Therrien, vous faites une équipe formidable.

Les membres de l'OPP.



LETTRE AUX LECTEURS



Chers lecteurs,

Du nouveau ! Nicole a repris les recherches sur le web et vous offre de partager ses trouvailles avec « le petit coin du web ».



Aussi, j'ai offert à Clifton Star Resources de rédiger un article régulier dans notre petit journal et ils ont accepté avec joie. Bienvenue à vous, nos lecteurs seront ravis et ce serait bien qu'on puisse avoir des démentis ou des confirmations des rumeurs qui doivent circuler en ce moment. Rumeurs que j'aimerais bien connaître afin de les soumettre aux principaux intéressés.

Et puis, j'aimerais juste faire une petite mise au point afin de répondre à ces questions : « Pourquoi mon article n'est-il pas tel que je l'avais soumis ? » ou « On nous invite à utiliser le journal et voilà qu'on coupe des bouts de mon texte... ».

Et bien oui, merci de votre participation, elle est appréciée de nos lecteurs mais nous avons certaines règles à respecter qu'on appelle notre politique journalistique. Le respect de ces règles rend notre travail plus facile et nous permet d'être justes et équitable envers tous.

Prenons comme exemple un organisme à but non lucratif qui décrit une activité qu'elle a tenue et du coup profite de l'occasion pour remercier des commerçants pour leur générosité. Nommer les commerçants leur procure une certaine visibilité et en général c'est le but recherché lorsqu'ils font un don. En outre, toute publicité commerciale coûte 25\$ le quart de page aux gens d'affaires et nous dépendons de ces sommes pour fonctionner. Notez que nous aussi, sommes un comité à but non lucratif. Que les commanditaires soient mentionnés dans un texte, nous considérons cela comme de la publicité gratuite et une injustice à l'égard de nos clients. En conséquence, tout organisme désirant remercier la générosité de ces gens doit acheter un espace publicitaire qu'elle utilisera à cette fin.

Autre chose : la gestion de l'espace, des fois vous comprendrez que nous sommes limités dans l'espace et que nous devons faire des choix, une tâche qui n'est pas toujours facile. Et pour terminer, quoique cela nous n'arrive pratiquement jamais : la censure, nous nous réservons le droit de refuser ou de couper des passages de textes qui nous semblent désobligeants ou de nature immorale ou méprisante.

Bon printemps à tous! En espérant sa venue avec impatience.

Le Comité du journal

Nicole Armour (rédaction)
Claudelle Gilbert (coordination, rédaction)
Linda Rivard (mise en page)
Pierrette Lafontaine (assemblage)
Michel Barrette (correction)

Pour nous joindre :

journalheron@hotmail.com
ou Claudelle Gilbert Tél: 948-2547

Internet:
www3.cablevision.qc.ca/colibrielle/journal.pdf

Salon d'esthétique



Rachelle Cloutier Enr.
21 rue Gauthier, Duparquet

Soins du Visage – Électrolyse – Épilation à la cire
Maquillage - Manucure – Pose d'ongles
Produits utilisés : Marcel de sèvres

Rachelle Cloutier (18 ans d'expérience)
Pour un rendez-vous



Tél : 819-948-2297

Au plaisir de vous servir!



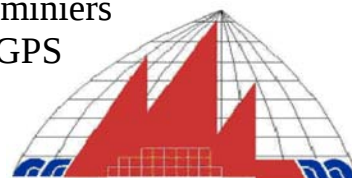
Certificat-cadeau disponible

PATRICK DESCARREAU



ARPENTEUR-GÉOMÈTRE
ARPENTEUR DES TERRES DU CANADA

Certificats de localisation et de piquetage
Arpentage légal et de construction
Arpentage pour baux miniers
Levé et implantation GPS
Plans topographiques
Calcul de volume
Cadastre minier



367, rue Principale, La Sarre (Québec) J9Z 1Z7
Tél.: (819) 333-3155 Fax.: (819) 333-3126
E-mail: patd@cablevision.qc.ca

Massothérapie Roger Decoeur

*Membre de la Fédération Québécoise
des Massothérapeutes*



312, Chemin des Colibris
Rapide-Danleur

Massage suédois : thérapeutique et détente
Reiki

Reçus pour assurances



Certificat-cadeau disponible

Prendre rendez-vous :
tél. cellulaire 819-762-1654



Desjardins
Caisse de l'Abitibi-Ouest

Siège social

66, 5^e Avenue Est
La Sarre (Québec)
J9Z 1K9
Tél. : 819 333-5429

Centre de services de Palmarolle

108, rue Principale
Palmarolle (Québec)
J0Z 3C0
Tél. : 819 787-2451

Réalisons + ensemble !

Marco Boucher,
Directeur général

Chantal Parent
Directrice générale adjointe